

En Guyane, près de 10 900 personnes exercent un des 35 métiers clés essentiels aux besoins de la population. Lors du premier confinement lié à la pandémie de Covid-19, elles ont continué à exercer leur activité en présentiel. Les 4 680 professionnels de santé, dont une majorité de femmes, sont les plus exposés à la contamination, dans et hors de la sphère hospitalière. Parmi eux, les aides à domicile sont particulièrement touchées par la précarité.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et les mesures adoptées pour limiter la propagation du virus ont eu des répercussions dans le monde du travail, différentes selon les secteurs d'activité. En particulier, certains travailleurs ont continué à exercer leur activité en présentiel lors du premier confinement, afin de pourvoir aux besoins essentiels de la population : se nourrir, se soigner... Ces « métiers-clés » ont été classés en quatre sphères selon le niveau d'exposition au risque de contamination au coronavirus

► **Figure 1.** En Guyane, 10 900 personnes exercent un des 35 métiers-clés, soit 16 % des actifs (19 % en France hors Mayotte, 21 % en Guadeloupe et 22 % en Martinique).

Les professions hospitalières, plus féminisées et plus exposées

La sphère hospitalière (sphère 1) regroupe les métiers pour lesquels le risque d'exposition est le plus élevé en raison des contacts réguliers avec des patients en milieu hospitalier, risque particulièrement important dans le cas d'une crise sanitaire liée à un virus.

Cette première sphère emploie 2 730 personnes (4 % des actifs en emploi). Elle est constituée des professionnels de santé exerçant à l'hôpital : infirmiers hospitaliers (1 260), aides-soignants (560), agents hospitaliers (590) et des médecins hospitaliers (320). Avec 1 020 travailleurs pour 100 000 habitants, la part du personnel médical est la plus faible des quatre Doms historiques (2 280 pour 100 000 en France de province et 1 660 pour 100 000 en Guadeloupe).

Au sein des métiers de la première sphère, les femmes sont largement majoritaires : elle représente 72 % des professionnels. D'une profession de santé à l'autre le taux de féminisation est cependant très variable. Les femmes sont sur-représentées parmi les infirmiers hospitaliers, les aides-soignants et les agents hospitaliers (1 830 femmes contre 590 hommes). À l'inverse, les femmes sont moins nombreuses chez les médecins hospitaliers (140 femmes pour 180 hommes).

Des salaires faibles et des conditions de travail difficiles

Le salaire horaire net des agents hospitaliers est le plus faible (11,6 euros en 2015). Ce niveau de salaire est équivalent pour les hommes et les femmes. Il est inférieur au salaire horaire moyen en Guyane (14,9 €). Par comparaison, le SMIC horaire net était de 7,49 €. Le salaire horaire des infirmiers hospitaliers s'élève à 18,5 € et celui des aides soignants à 14,3 €. Pour ces trois métiers, les inégalités salariales entre les hommes et les femmes restent limitées (le salaire des femmes est inférieur de 3,4 % pour les agents hospitaliers et les infirmiers et de 6,6 % pour les aides soignants). Enfin, le salaire horaire net des médecins hospitaliers est bien plus élevé (46 €).

La durée annuelle effective de travail de ces salariés est équivalente pour les hommes et les femmes (1 560 heures). Le temps de travail est particulièrement élevé pour les infirmiers hospitaliers (1 635 heures). Ces quatre métiers sont par ailleurs exercés fréquemment dans le cadre d'horaires atypiques. Par exemple, les professionnels de santé peuvent effectuer des gardes. De plus, la charge mentale et la pression temporelle dues à l'afflux de patients sont des facteurs susceptibles de dégrader les conditions de travail à court terme ([Pour en savoir plus](#)).

Hors de l'hôpital, plus de 1 950 professionnels de santé

En dehors de la sphère hospitalière, de nombreux travailleurs-clés sont au contact quotidien de patients ou de personnes fragiles. Ils regroupent d'une part des professionnels de santé (médecins, sages-femmes, dentistes, masseurs-kinésithérapeutes...) et d'autre part des personnes moins qualifiées mais prodiguant des soins à des personnes souvent âgées ou vulnérables (aides à domicile ou auxiliaires de vie). Cette deuxième sphère emploie 1 950 personnes, soit 720 emplois pour 100 000 habitants (contre 1 750 en France de province). Il s'agit notamment d'aides à domicile (710

emplois), de pharmaciens (290), de masseurs-kinésithérapeutes (280), de sages-femmes (240). Comme dans la sphère hospitalière, les femmes sont sur-représentées dans la deuxième sphère : 1 510 femmes pour 440 hommes. En particulier, 670 aides à domicile sont des femmes pour seulement 40 hommes. De même, les infirmiers libéraux regroupent 150 femmes pour 50 hommes et les pharmaciens (y compris préparateur en pharmacie), 230 femmes pour 50 hommes. À l'inverse, parmi les médecins libéraux, les hommes sont sur-représentés (140 hommes et 60 femmes).

Un salaire horaire particulièrement faible pour les aides à domicile

Métier très féminisé, le salaire horaire moyen des aides à domicile s'élève à seulement 10,0 €. Leur niveau de salaire demeure particulièrement faible en fin de carrière, ce qui suggère des évolutions de salaires limitées (Pour en savoir plus). Ainsi, 54 % des aides à domicile ont une perception particulièrement négative du niveau de leur rémunération selon l'enquête Condition Travail 2019, menée avant la crise sanitaire. Le nombre d'heures travaillées accentue la précarité : le temps de travail effectif des aides à domicile est bien inférieur au temps plein (1 607 heures) avec seulement 1 040 heures par an. En effet, si près de la moitié des aides à domicile sont en contrat indéterminé, 40 % des aides à domicile ont une situation plus précaire (26 % en travail occasionnel et 14 % sans contrat).

4 030 travailleurs-clés en contact fréquent avec des clients ou collègues

Au-delà de ces deux sphères à dominante médicale ou paramédicale, des travailleurs-clés rencontrent fréquemment des clients ou travaillent en équipe, comme les bouchers, les boulangers, les chauffeurs de bus, les agents de propreté, les employés ou ouvriers alimentaires... Ils ont de ce fait un risque accru d'être contaminés en cas d'épidémie. Cette troisième sphère regroupe 4 030 personnes, dont 1 300 caissiers ou vendeurs dans les commerces dits « essentiels ». Les deux autres principaux postes sont les agents de nettoyage (790) et les techniciens essentiels comme les techniciens médicaux ou techniciens d'installation et de maintenance (400 personnes). Par ailleurs, cette sphère regroupe également 320 pompiers, 230 boulangers, 190 employés ouvriers alimentaire, 190 surveillants de prison... Ces métiers sont davantage occupés par des hommes (2 230) que par des femmes (1 800). Néanmoins, cette sphère présente de fortes disparités selon les métiers. En particulier, la profession d'agent de nettoyage est plus souvent exercée par une femme (570 femmes pour 220 hommes). À l'inverse, les hommes sont sur-représentés parmi les techniciens essentiels et les boulangers (les trois quarts du personnel sont des hommes). De même, la grande majorité des ambulanciers, bouchers ou éboueurs sont des hommes. Le salaire horaire est particulièrement faible pour plusieurs métiers de la troisième sphère. De fait, les salaires horaires des bouchers, boulangers, buralistes, caissiers, charcutiers, ouvriers alimentaires, agents de nettoyage, personnels de transport public, et taxi sont inférieurs à 10 euros. Par ailleurs, les pompiers se distinguent par un temps de travail très élevé (1 820 heures) et leur salaire horaire net s'élève à 18,7 euros.

Plus de 2 200 travailleurs clés moins directement exposés au virus

Environ 2 210 personnes travaillent dans la quatrième sphère, qui comprend notamment les forces de l'ordre (1 090 emplois), les

routiers (510) et les livreurs (400). Dans l'exercice de leur métier, ils rencontrent occasionnellement des clients, des collègues... Ces métiers regroupent une majorité d'hommes (1 840 hommes pour 370 femmes). Les métiers de livreurs ou routiers sont occupés à plus de 95 % par des hommes et sont également confrontés à des difficultés financières. Le salaire horaire net moyen dans ces métiers est faible : 10,5 € pour les livreurs et 11,0 € pour les routiers.

Pour les travailleurs-clés, le risque d'exposition à un virus et de transmission peut être accru lors des déplacements domicile-travail. Néanmoins, en Guyane, les transports en commun sont peu utilisés dans les déplacements domicile travail (3 % contre 16 % en France en 2017).

Xavier Reif, (Insee)

► 1. Effectif et répartition des emplois par sphère

Métier-clé par sphère	Effectif	Part des femmes (en%)
Sphère 1 – Métiers en contact avec des patients en milieu hospitalier		
aide-soignant	564	78
infirmier hospitalier	1 261	82
médecin hospitalier	321	44
agent hospitalier	587	59
Sphère 1	2 733	72
Sphère 2 – Métiers en contact avec des patients hors du milieu hospitalier		
infirmier libéral	200	75
médecin libéral	199	29
pharmacien	287	81
aide à domicile	706	95
dentiste	38	39
masseur-kinésithérapeute	275	59
sage-femme	239	91
Sphère 2	1 945	77
Sphère 3 – Métiers en contact fréquent avec principalement des clients ou des collègues		
ambulancier	141	11
personnel funéraire	11	28
boucher	33	8
charcutier	17	85
employé, ouvrier de l'alimentaire froid	91	19
éboueur	107	0
taxi	34	0
boulangier	229	25
buraliste	78	55
caissier vendeur commerces essentiels	1 299	61
agent de nettoyage	787	72
pompier	324	8
personnel transport public	69	14
employé ouvrier de l'alimentaire, autre	188	51
ouvrier industrie essentielle	38	3
surveillant prison	185	30
technicien essentiel	398	26
vétérinaire	3	0
Sphère 3	4 030	45
Sphère 4 – Métiers en contact occasionnel avec principalement des clients ou des collègues		
facteur	197	41
livreur	398	4
force de l'ordre	1 091	22
cuisinier structure	8	100
pompiste	8	0
routier	507	5
Sphère 4	2 210	17
Total	10 918	52

Source : Insee, recensement de la population de 2017, exploitation complémentaire.

► Sources

Les données sont celles du **recensement de la population de 2017** (exploitation complémentaire) et des **déclarations annuelles de données sociales de 2015**.

► Pour en savoir plus

- Flamand J, Jolly C., Rey M., « [Les métiers au temps du corona](#) » ; France Stratégie, Avril 2020, n°88
- Amosse T., Beatriz M., Erhel C., Koubi M., Mauroux A., « [Quelles sont les conditions de travail et d'emploi des métiers de la "deuxième ligne de la crise Covid ?](#) » connaissance de l'emploi, n°169